

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **dix-neuvième jour de décembre 2016 à 20h**
au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, madame Louise Bergeron, trésorière, et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

16-12-459

Approbation de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

16-12-460

Ratification des chèques

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques :

- En date du 13-12-2016 au 18-12-2016 :
- nos M1448 & M1452 & A41047 à A41053 64 921,00 \$

ADOPTÉE

16-12-461

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 19-12-2016
- nos A41054 à A41120 162 256,41 \$

ADOPTÉE

16-12-462

Adoption du règlement no 2016-302 concernant l'imposition pour 2017 des taxes foncières et de compensation

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2016-302 concernant l'imposition pour 2017 des taxes foncières et de compensation.

ADOPTÉE

16-12-463 **Adoption du règlement no 2016-303 concernant l'imposition pour 2017 pour le service d'aqueduc**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2016-303 concernant l'imposition pour 2017 pour le service d'aqueduc.

ADOPTÉE

16-12-464 **Adoption du règlement no 2016-304 concernant l'imposition pour 2017 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2016-304 concernant l'imposition pour 2017 pour le service d'égouts et d'épuration des eaux usées.

ADOPTÉE

16-12-465 **Adoption du règlement no 2016-305 concernant l'imposition pour 2017 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2016-305 concernant l'imposition pour 2017 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉE

16-12-466 **Taux d'intérêt sur arrérages de taxes**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de fixer à 12 % par année le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes pour l'année 2017.

ADOPTÉE

16-12-467 **Renouvellement de l'emprunt temporaire**

ATTENDU le deuxième alinéa de l'article 577 de la Loi sur les cités et villes ;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de contracter un ou des emprunts temporaires, selon le besoin, jusqu'à concurrence de 500 000 \$ à la Caisse Desjardins de l'Érable de Princeville pour le paiement des dépenses d'administration courante pour l'année 2017, selon le taux d'intérêt en vigueur et à être remboursé au fur et à mesure que les revenus du fonds d'administration seront perçus ;

Le maire et la trésorière sont autorisés à signer les documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE

16-12-468

Transfert au surplus réservé - Terrains résidentiels

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de transférer les produits de la vente de terrains résidentiels de 2016, soit 254 763,07 \$ au surplus réservé à des fins de développement résidentiel de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

16-12-469

Transfert à la réserve projets en eau potable

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de transférer à la réserve projets en eau potable :

- un montant de 44 672 \$ à même les activités financières 2016, plus précisément les postes budgétaires nos 02.412.01 499 et 02.412.01 411;
- un montant de 18 530 \$ représentant 50% des revenus supplémentaires de compteurs d'eau à facturer pour l'année 2016.

ADOPTÉE

16-12-470

Remboursement anticipé au fonds de roulement

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de rembourser à même les fonds généraux de l'année 2016 :

- un montant de 125 100 \$ emprunté au fonds de roulement par la résolution 16-05-189;
- un montant de 7 350 \$ emprunté au fonds de roulement par la résolution 16-05-188;
- un montant de 50 000 \$ emprunté au fonds de roulement par la résolution 13-08-253 diminué d'un remboursement anticipé.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le remboursement anticipé tel que décrit.

ADOPTÉE

16-12-471

Changement de destination d'une réserve – dépenses neige usée

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le solde de la réserve au bénéfice de l'ancienne Ville de Princeville au montant de 7 645,31 \$ est dorénavant utilisée à des dépenses affectées au dépôt à neige.

ADOPTÉE

16-12-472

Demande d'emploi d'été Canada 2017

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire présenter quelques projets dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la présentation d'un projet dans le cadre du programme Été Canada 2017.

QUE la Ville de Princeville accepte la responsabilité des projets présentés dans le cadre du programme d'emplois d'été Canada 2017.

QUE Mario Juaire, directeur général à Ville de Princeville soit autorisé au nom de la Ville de Princeville à signer tout document officiel concernant ledit projet, et ce, avec le gouvernement du Canada.

QUE la Ville de Princeville s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉE

16-12-473

Voirie rurale – Soumission Abat-Poussière

ATTENDU l'offre reçue des Entreprises Bourget inc. pour l'année 2017;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'achat d'abat-poussière pour la voirie rurale au prix de 0,2999 \$ par litre pour la saison 2017 auprès des Entreprises Bourget inc.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières 2017.

ADOPTÉE

16-12-474

Précisions relatives au financement de certains projets de voirie

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

De modifier la résolution 16-05-162 en remplaçant le dernier paragraphe par celui-ci :

« QUE cette dépense soit financée pour partie par le Programme de réhabilitation du réseau routier local et pour partie à même les revenus de transfert du programme de redevances sur l'exploitation des carrières et sablières ainsi que les revenus reportés, si nécessaire, desdites redevances. »

De modifier la résolution 16-05-163 en remplaçant le dernier paragraphe par celui-ci :

« QUE cette dépense soit financée pour partie par le Programme de réhabilitation du réseau routier local et pour partie à même les revenus de transfert du programme de redevances sur l'exploitation des carrières et sablières » ainsi que les revenus reportés, si nécessaire, desdites redevances. »

De modifier la résolution 16-08-289 en remplaçant le financement du tronçon rang 10 par ce paragraphe :

« QUE cette dépense soit financée pour partie par le Programme de réhabilitation du réseau routier local et pour partie à même les revenus de transfert du programme de redevances sur l'exploitation des carrières et sablières » ainsi que les revenus reportés, si nécessaire, desdites redevances. »

ADOPTÉE

16-12-475

Demande à la CPTAQ – RP West

ATTENDU QUE le demandeur RP West projette acquérir une propriété située au 910 Route 116 Est sur les lots 4 309 169 et 4 309 291 du cadastre du Québec dans la Municipalité de Princeville;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation présentée par RP West vise un changement d'usage d'une propriété commerciale existante ayant des droits acquis;

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE la modification de l'usage recherché ne peut se réaliser à un autre endroit et ne justifie pas l'application de l'article 61.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande d'autorisation présentée par RP West pour utiliser à une autre fin que l'agriculture, une superficie de 9 899,7 m² sur les lots 4 309 169 et 4 309 291 du cadastre du Québec pour permettre d'utiliser les bâtiments existants à de l'entreposage, la réparation et l'installation de toits en toile pour des bateaux de plaisance et des pontons.

ADOPTÉE

16-12-476

Subvention 2016-2017 – Titan de Princeville

ATTENDU l'entente intervenue avec le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser la 1^{ère} tranche de la commandite au Titan de Princeville pour la saison 2016-2017 prévue à l'entente au montant de 8 000 \$.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières.

ADOPTÉE

16-12-477

Demande de gratuité Salle Pierre-Prince – Chevaliers de Colomb

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder aux Chevaliers de Colomb la gratuité de la salle Pierre-Prince en date du 28 janvier 2017 pour la tenue d'une soirée rétro.

ADOPTÉE

16-12-478

Demande d'aide financière – Relais pour la Vie 2017

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse un montant de 500 \$ à l'organisme Société Canadienne du Cancer dans le cadre de sa campagne « Relais pour la Vie » pour appuyer l'équipe formée d'étudiants de l'École Sainte-Marie.

ADOPTÉE

16-12-479

Demande d'aide financière - Table des ressources enfance famille de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Table des ressources enfance-famille de l'Érable pour le projet Vacances-Familles de l'été 2017.

ADOPTÉE

Dépôt d'une pétition – demande d'implantation d'arbres ou d'une haie

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

16-12-480

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire